

L'urgence d'un bilan des privatisations

Bernard Saincy

Coûts sociaux et environnementaux démesurés, défaillances gigantesques, un vrai bilan des privatisations est urgent. Sa réalisation est un élément constitutif de la lutte des peuples pour faire valoir d'autres choix.

Enron, Worldcom, chemins de fer britanniques, contrôle aérien, France Telecom, Argentine, Swissair, situation électrique californienne mais aussi brésilienne, néo-zélandaise, espagnole... La liste ne cesse de s'allonger des faillites monumentales d'entreprises et même de pays, des catastrophes industrielles liées au processus de privatisation/déréglementation qui est le cœur du libéralisme mondial. Les conséquences sur les peuples sont considérables. Un bilan s'impose. Il doit être réalisé par tous les citoyens et leurs représentants, cela en France, en Europe et au sein des institutions internationales.

L'ampleur des flux financiers issus des politiques de privatisations mises en œuvre de par le monde et qui sont venus alimenter « la chaudière financière » dans le cadre de la mondialisation libérale, ne justifie-t-elle pas déjà qu'un bilan soit fait ?

Une manne financière considérable

Ainsi, alors qu'entre la deuxième moitié des années 60 et le milieu des années 70, on avait pu observer dans le monde un nombre croissant de nationalisations, les années qui ont suivi et jusqu'à aujourd'hui ont été au contraire marquées par les privatisations. Aucun pays n'a échappé au processus de privatisations/déréglementations impulsé par le FMI, l'OMC au travers de

l'AGCS (Accord général sur le commerce et les services) et relayé en Europe par les instances communautaires. Dans la zone OCDE, les ventes brutes cumulées d'entreprises publiques dans les années quatre vingt dix ont atteint 643 milliards de \$ et sont passées de 16 milliards en 1990 à 101 à leur apogée en 1998 (1). Le ralentissement des transactions en 2000 et 2001 s'explique quant à lui par la montée des contestations et la crise des marchés financiers qui rend ces opérations moins attractives.

Les privatisations ont aussi véritablement « saigné » les pays émergents qui en 1997 représentaient avec 55 mil-

liards de ventes près du tiers des privatisations dans le monde. Des privatisations de biens essentiels qui ont contribué à aggraver la situation de populations déjà très affaiblies et à accroître les déséquilibres Nord/Sud.

En Europe, la Grande Bretagne après avoir été le fer de lance du mouvement des privatisations arrive d'une part au bout de son stock d'actif public cessible et connaît une contestation importante. Le succès de la campagne publique du syndicat Unisson (principal syndicat des TUC) « *Positively public, Working for better public services* » comme la grève des employés du métro londonien en juillet 2002 contre la privatisation en sont l'illustration. Le leadership des cessions revient maintenant à l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne jusqu'à présent pourtant réticentes. Mais un mouvement inverse de remise en cause des programmes de privatisations se dessine aussi comme en Norvège, Pologne où, à l'instar de la Nouvelle Zélande en Océanie les projets ont été stoppés. Pour 2003, comme le reconnaît l'OCDE, les facteurs seront essentiellement politiques « *le dynamisme des opérations de privatisations en 2003 va largement dépendre (...) des considérations relatives au budget et à la dette publique, ainsi que la nécessité de satisfaire aux obligations de libéralisation du marché de l'UE...* ».

En France, en deux vagues successives (2), l'Etat s'est désengagé considérablement de toute activité productive et ce sont plus de 44,5 milliards d'euros de recettes de privatisations qui ont été encaissés entre 93 et 2001. En quinze ans le poids des entreprises publiques dans l'économie française s'est considérablement amoindri passant de 19,3% des effectifs salariés totaux en 86 à 7,8% en 2000

LES
PRIVATISATIONS
ONT
AUSSI
VÉRITABLEMENT
« SAIGNÉ »
LES PAYS
ÉMERGENTS

Montants des privatisations dans la zone OCDE (en milliards de \$)

1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
16	20	25	40	55	54	53	96	101	96	67	20

Source : OCDE, 2002

et de 25% à 11,5% dans la génération de la valeur ajoutée (3). Désormais, à peu près totalement absent du secteur des assurances, il ne reste que faiblement présent dans celui de la banque et de l'industrie et est essentiellement centré sur l'énergie, les transports et les télécommunications. Des secteurs qui selon le nouveau gouvernement devraient faire partie du nouveau programme de privatisations, en complément des cessions des actifs publics restant dans Renault (25%), Bull (16,3%), EADS (15%), Snecma (97%), Thalès (32,6%), Air France.... Un programme pénalisant pour les usagers et salariés, qui servira essentiellement, même si le nouveau gouvernement s'en défend, à équilibrer le budget de la France pour satisfaire à l'orthodoxie financière européenne.

Un bilan, qui cherche aussi la destination de cette manne financière, s'impose donc. Un bilan d'ailleurs prévu au niveau international notamment dans le cadre de l'AGCS qui requiert pour chaque cycle de négociation « qu'une évaluation des services d'une manière globale et sur une base sectorielle soit réalisée » (4). Un bilan également demandé par une résolution du parlement européen votée à l'automne 2001 ou encore par de nombreux parlementaires lors de l'audition de juillet 2002 du nouveau Ministre des Finances Francis Mer. Des bilans demandés.... mais jusqu'à présent refusés ! Au regard des événements récents qui tous mettent en cause ces orientations libérales, ce refus n'a rien de surprenant. Cela n'incite-t-il pas tous ceux (associations, partis, ONG, syndicats, citoyens..) qui oeuvrent pour une « autre mondialisation » à redoubler d'efforts pour contraindre les institutions internationales et les gouvernements à les réaliser en lien avec les sociétés civiles ?

Des bilans complets qui en s'appuyant sur des exemples concrets évaluent les conséquences des privatisations sur la sécurité des personnes, l'environnement, les prix des services aux usagers, les choix technologiques, l'emploi et les législations sociales, la démocratie et l'exercice des droits fondamentaux, la réduction des inégalités au sein de chaque pays et entre ceux du Nord et ceux du Sud, en termes, enfin, d'efficacité économique c'est-à-dire de réponse aux besoins des populations. Des bilans qui réinterpellent tout le corpus théorique du libéralisme et des processus de privatisations/dérèglementations dont il est vecteur.

Une idéologie de combat au service des privatisations

Le mouvement de privatisation/libéralisation qui agit depuis plus de vingt ans maintenant le monde s'appuie sur une idéologie de combat afin de faire accepter des réponses régressives aux nouveaux défis auxquels sont confrontées les entreprises publiques. Ces défis prennent racine dans les exigences nouvelles imposées par la révolution informationnelle (coopération, financement, gestion,...), ainsi que par la crise de leur gestion étatique. Mais, avec les privatisations, il s'agit d'un traitement capitaliste, sous la contrainte de rentabilité financière im-



sée par les marchés, de ces défis nouveaux qui est présenté comme la solution unique et indiscutable.

Ces choix de société s'appuient sur les postulats (5) véhiculés dans le cadre de la mondialisation libérale. D'abord que les sociétés sont « naturellement » harmonieuses qu'elles ont un fonctionnement spontané et qu'en conséquence tout ce qui vient réglementer, mieux maîtriser les marchés (des droits nouveaux pour les salariés, les entreprises publiques ou certaines interventions des Etats contradictoires avec leur rôle fondamental d'appui aux marchés qui domine) dérange « l'ordre des choses ». Ensuite que l'intérêt général est la somme des intérêts individuels et donc que ces deux intérêts coïncident « toujours » ou « nécessairement » ou « automatiquement » (6) .

Pour appuyer ce discours les économistes les plus libéraux ont été mis à contribution. Ainsi, « les théories », la plupart importées des Etats Unis et du Royaume-Uni pour justifier la libéralisation des secteurs publics et surtout les privatisations sont multiples. (...), « La théorie de la capture » (Stigler, Peltzman) a mis en cause les salariés du public censés suivre plutôt leur intérêt propre que l'intérêt général (7). Parmi tout l'arsenal théorique anti-service public on peut également citer la « théorie de la bureaucratie » (Niskanen, Migue, Belanger) et celle « des droits de propriété » qui considère que les entreprises publiques, n'étant pas sanctionnées par le marché, ne peuvent pas être, à capital égal, aussi performantes que des entreprises privées (8).

Toutes ces théories ont, depuis le célèbre TINA (« there is no alternative ») de Margaret Thatcher dans les années quatre-vingt, justifié les privatisations mises en oeuvre

Montants des recettes des privatisations en France 1993-2000 (en milliards d'euros)

1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
7,64	9,7	3,3	2,74	8,7	7,8	4,7	1,7

Source : Loi Finances 2001

par les gouvernements. Leur caractère profondément idéologique les rendent contestables !

Les institutions internationales ont joué un rôle majeur dans leur propagation mais aussi dans leur concrétisation. Ainsi le FMI (9), au travers de l'imposition des plans d'ajustements structurels, a fait des privatisations une obligation aux Etats emprunteurs. Si en Europe, les traités qui concernent la libéralisation de marchés n'exigent pas les privatisations, le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils les encouragent. Le respect du pacte de stabilité est à lui seul une incitation à vendre les entreprises de service public pour atteindre les équilibres budgétaires fixés. Autant en Europe que dans le monde, les résultats sont là !

La quasi-faillite de l'Argentine en est l'élément emblématique. Ce « pays riche peuplé de pauvres » selon la formule des géographes a été le bon élève du FMI appliquant à la lettre ses recommandations. L'Etat a été « dégraissé », un programme gigantesque de privatisations a été mené depuis 1990, les entreprises ont été vendues aux multinationales étrangères, les frontières ouvertes aux capitaux transnationaux. Le résultat est là : Aujourd'hui, alors que 90% des banques et 40% de l'industrie sont aux mains de capitaux internationaux, la dette extérieure du pays a quasiment quadruplé entre 1983 et 2000, la santé et l'éducation sont en lambeaux et le salaire moyen des argentins vaut la moitié de ce qu'il valait en 1974. Les pertes se chiffrent en milliards de dollars, la majorité de la population est ruinée. A Porto Alegre, Emilio Taddei, président du Conseil latino-américain des sciences sociales (Clacso) et l'une des chevilles ouvrières de la mobilisation argentine déclarait « *Ce qui se passe en Argentine est la démonstration de la logique néolibérale poussée jusqu'au bout* » stigmatisant également « *la complicité des groupes économiques locaux et la responsabilité des pays industrialisés* » notamment européens quasi-proprétaires aujourd'hui du pays.

Mais l'Argentine ne constitue pas un exemple isolé. Le Brésil, qui, à lui seul, a procédé selon l'OCDE à plusieurs milliards de \$ de privatisations, se trouve également dans une situation économique délicate et en proie à un rationnement d'eau et d'électricité qui pèse sur les populations et les entreprises. L'exaspération est aussi à son comble au Pérou où en juin dernier, le président Alejandro Toledo a dû suspendre la vente à Suez-Tractebel des deux sociétés électriques publiques du pays (Egasa, Egasur) après six jours d'émeutes violentes. Enfin, ne faut-il pas s'interroger sur la responsabilité de dix ans de politique de privatisations en Afrique sub-saharienne sur l'immense recul de ce continent ? Pour être complet, le bilan doit concerner aussi les pays est-européens et l'Asie où les privatisations ont souvent dopé « l'argent sale » (10).

Marchés : la régulation par catastrophe

Les politiques de privatisation, source d'intraçables inégalités, ont-elles au moins la vertu de l'efficacité dans la réponse aux besoins ? Ces politiques sont fondées sur une véritable mythification du marché, de la concurrence et de leurs vertus en matière de prix, de sécurité, de qualité de services. Satisfont-elles aux objectifs affichés ou se contentent-elles de capturer la rente constituée par les investissements réalisés dans les services publics et payés par les usagers ? L'histoire récente ne nous enseigne-t-elle pas plutôt que la régulation du marché, loin d'être « parfaite » ou « complète » est avant

tout une régulation de catastrophe, avec d'énormes défaillances, comme d'effroyables manipulations, mais dont les premières victimes sont toujours les salariés et les petits épargnants ?

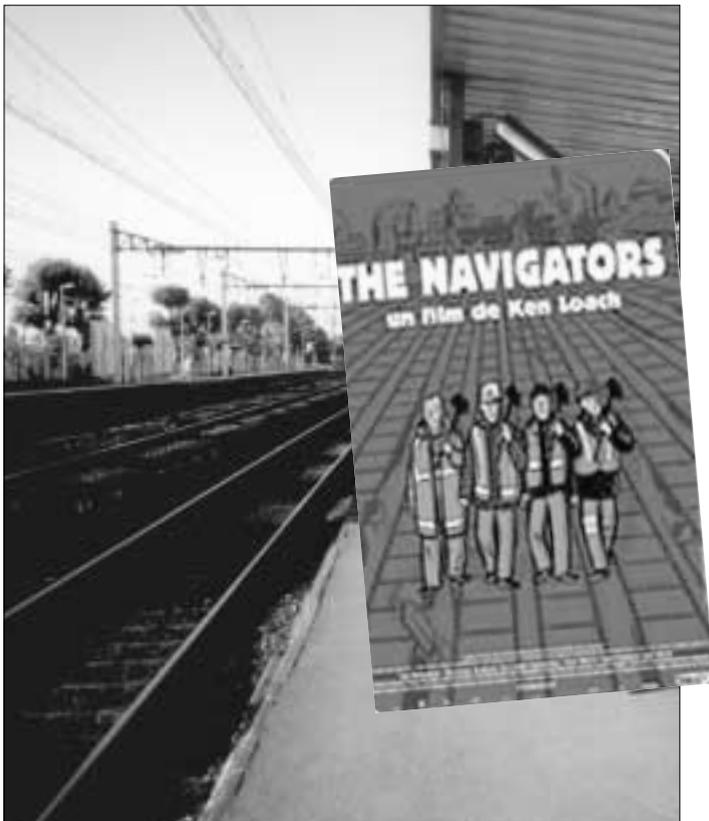
Les faillites historiques du trader Enron et du système électrique californien, celle de Worldcom et de l'ensemble du secteur des télécommunications, celles des chemins de fer britanniques n'en sont-elles pas la démonstration ?

Ces faillites ne doivent pas être banalisées, comme tous les zéloteurs du libéralisme s'échinent à le faire, car leur ampleur est immense et d'un niveau inconnu dans l'histoire économique jusqu'à ce jour : 64 milliards de \$ de pertes pour Enron, 75 milliards estimés pour l'énergie californienne dont la compensation est entièrement à la charge des populations, 100 milliards pour Worldcom, 60 milliards de £ pour les chemins de fer britannique, somme qui correspond à la recapitalisation à laquelle Tony Blair s'est engagé sur les dix prochaines années après la faillite au printemps de Railtrack. Le secteur des télécommunications qui a représenté dans les années quatre vingt dix, selon l'OCDE, la moitié de toutes les privatisations réalisées dans le monde s'est quant à lui effondré, perdant 80% de sa valeur.

Désinvestissements, pillages et myopie du marché

Au-delà, pour qu'un bilan des politiques de privatisations dans le monde soit utile, il faut qu'il vise à tirer tous les enseignements de ces dangereux et colossaux échecs. Et il y a là un débat de fond car il s'agit de choisir entre une remise en cause profonde de ces processus et une simple amélioration de leur cadre.

Le premier enseignement tient au fait que les privatisations/déréglementations conduisent à des désinvestissements massifs préjudiciables à l'avenir des populations, à la disparition de tout projet industriel de long terme. Selon la formule, « le marché est myope » et les libéraux le revendiquent ! Leur objectif est d'alimenter les marchés financiers et d'être les supports d'instruments spéculatifs (marchés dérivés, trading etc.) ce dont Enron était l'archétype mais que l'on retrouve aussi ailleurs, dans le secteur pétrogazier en Grande Bretagne par exemple. Sans projet industriel fondé sur une volonté politique de meilleure réponse aux besoins des populations, les privatisations se soldent aussi par de véritables saignées pour l'emploi. Ainsi, c'est la Poste britannique qui annonce récemment son intention de licencier 17 000 salariés cela après avoir grassement enrichi ses nouveaux propriétaires privés. Selon les syndicalistes américains, l'effondrement des télécoms dans le cadre de la déréglementation aux Etats-Unis a en 2000 « coûté » 200 000 emplois auxquels en 2002 il faudra sans doute ajouter les 100 000 de Worldcom et au niveau mondial les coupes claires effectuées chez les grands opérateurs. Deutsch Telecom a déjà commencé et la situation critique de France Telecom peut faire craindre le pire. Le secteur de l'énergie en Europe n'est pas épargné. Ainsi, l'étude ECOTEC commandée par la Commission européenne fait apparaître une prévision de 250 000 pertes d'emplois du fait de la déréglementation dans les prochaines années (11). Et ceux-ci s'ajoutent aux 212 000 emplois perdus dans le seul secteur de l'électricité recensée par l'OIT de 1990 à 1998. Une démarche qui n'épargne personne... et dont personne ne se prive. Quand EDF a racheté le distributeur brésilien LIGHT en 99, celui-ci comptait 13 500 salariés, il



en reste 3 500 aujourd'hui ! Les conditions de travail pâtissent aussi des privatisations ce que le film de Ken Loach « The navigators » a très bien illustré. Comme pâtissent les droits syndicaux : le modèle de référence en la matière étant la Loi Tebbit de 82 en Grande Bretagne, véritable règlement anti syndical imposé pour faciliter les privatisations.

Manipulations des prix et pertes d'emplois

Le deuxième enseignement est en soi une sorte de redécouverte : les marchés sont manipulables ! On le savait depuis la crise des tulipes en Hollande au XVIème siècle et la grande crise de 1929, mais l'effondrement du système électrique californien en est une démonstration encore plus éclatante. En déréglementant le système électrique, les autorités californiennes ont permis la mise en place d'oligopoles privés au niveau de la production qui ont su parfaitement et rapidement organiser la pénurie électrique pour faire flamber les prix. Une pénurie que les banques argentines sous contrôle des grandes institutions financières mondiales ont aussi su utiliser. Des prix qui, s'ils ont atteint des sommets en Californie (passant de 30 \$ le MW à 1300 \$ en mai 2001), ont très régulièrement monté partout après les déréglementations/privatisations que ce soit dans l'énergie ou les télécommunications. Ainsi l'Union Européenne a reconnu récemment que les prix moyens en Europe en matière d'électricité et de gaz « n'avaient pas bénéficié de la réalisation des marchés ». Ils ont en fait progressé et nettement, comme vient de le confirmer pour la deuxième fois consécutivement l'enquête du consultant NUS (12) ! Et il en est de même dans le secteur des télécommunications en France. Ce sont les communications « longue distance » qui ont essentiellement baissé sur les axes de trafic fortement utilisés

comme l'axe Europe/USA. Cette baisse s'est accompagnée d'un « rééquilibrage tarifaire » au détriment de la grande masse des usagers qui ont vu l'abonnement être multiplié par trois depuis 1993. Les tarifs des communications locales n'ont pas intégré les gains de productivité et ont donc subi une hausse relative, d'autant plus facilement escamotable qu'elle s'est accompagnée d'une modification du système de tarification. Une tarification non seulement inégale (ce qui est vrai aussi dans l'énergie) mais surtout peu transparente.

Sécurité et environnement à l'encan

Le troisième enseignement est que face à cela tous les systèmes existants de régulation ont été défaillants. L'ART (l'autorité de régulation des télécommunications) n'arrive même pas à comparer les prix des opérateurs de téléphonie mobile et n'a aucun moyen d'empêcher leurs ententes ! Mais plus généralement, si l'on peut légitimement s'interroger sur la possible ou non régulation du capitalisme, les crises récentes mettent au moins en évidence les lacunes structurelles des instances de régulation existantes, dont pourtant le modèle anglo-saxon s'étend partout dans le monde avec les privatisations. Ainsi le plus surprenant, pour le grand public, dans la chute d'Enron reste l'aveuglement, voire la complicité, de toutes les instances de régulation, instituts, cabinets d'experts, consultants chargés de surveiller l'activité des entreprises. Cela apporte aussi un éclairage sur les liens qui existent entre le politique et l'économique, les forces politiques et les multinationales pour obtenir la mise en place de processus de déréglementation/privatisation. La défaillance de la régulation qu'entraîne les processus de privatisation a des impacts importants sur la sécurité des salariés et des populations. Le cas des chemins de fer britanniques est à ce titre éloquent. Les Britanniques paient un lourd tribut à la privatisation sept ans après son amorce : à la dégradation du service par faute d'investissement s'ajoutent les accidents ferroviaires qui se succèdent.

Les récents accidents dans les chemins de fer britanniques

Bellgrove 1989	2 morts, 40 blessés
Cannon Street 1991	2 morts, 248 blessés
Newton 1991	4 morts, 22 blessés
Cowden 1994	5 morts, 12 blessés
Southall 1997	7 morts
Hatfield 2000	4 morts, 35 blessés
Selby 2001	10 morts
Lincolnshire 2002	1 mort, 12 blessés

Source : Marc Nussbaumer, « Le monde diplomatique », (avril 2002)

Des régulations qui sont tout aussi inefficaces pour ralentir la dégradation de l'environnement à laquelle conduisent les privatisations en imposant des choix technologiques de court terme. Les débats de Johannesburg ont mis en évidence, le lien entre dégradation de l'environnement et développement des marchés privés. L'eau et la crise hydraulique actuelle en sont la démonstration, comme la mise en place des permis à polluer dont la

logique cynique est directement issue de la logique de marché.

Les privatisations face aux biens publics mondiaux et à l'intérêt général

Un dernier (provisoirement) enseignement tient à la démonstration faite, par les échecs des privatisations, que la soumission de la gestion des biens publics mondiaux, eau, énergie, transports, aux critères de la rentabilité financière remettent en cause les droits fondamentaux qui vont avec et dont font partie la liberté, la sécurité et l'égalité dans leur accès.

Le caractère de produits de première nécessité de ces biens publics mondiaux en font des éléments indispensables à la vie, constitutifs de la citoyenneté.

Ces produits, pour reprendre les termes des économistes, relèvent d'un « monopole naturel qui tient tant à la présence » d'externalités (l'impact sur l'environnement par exemple) qu'à celles de rendements croissants (le coût minimal est obtenu lorsque la totalité de la production est assurée par un seul opérateur). Ces monopoles ne peuvent qu'être publics sinon à accepter que des intérêts privés profitent de cette situation en imposant leur prix puisque le marché est sur ce point en défaut. C'est la raison pour laquelle les politiques de privatisation/déréglementation si elles ont favorisé dans un premier temps la multiplication des acteurs ont rapidement dans un second temps conduit à de fantastiques concentrations d'entreprises constituant autant de monopoles mais cette fois privés ! Dans les télécommunications, l'énergie, le transport, l'eau se sont aujourd'hui des grandes multinationales qui sont maîtres du jeu. Et cela sans contrôle !

Comme biens publics, l'eau, les transports, les télécommunications, l'énergie appellent l'avènement de nouvelles entreprises publiques avec d'autres finalités et d'autres critères de gestion. De telles entreprises doivent promouvoir de nouvelles logiques de service publics, une Sécurité d'emploi ou de formation pour tous leurs salariés afin d'assurer leur missions : égalité d'accès, pérennité tarifaire, promotion des capacités humaines, formation, éducation pour toute la population...



Air France est dans la ligne de mire du gouvernement Raffarin.

Pour cela elles doivent aussi pouvoir opposer des critères d'efficacité sociale à ceux de la rentabilité financière, pour répondre aux exigences de la planète et donner des alternatives concrètes au début de la contestation des gestions des multinationales privées qui s'est exprimée fortement au sommet de Johannesburg.

En fait, la gestion des biens publics mondiaux nécessite de refonder une citoyenneté et un intérêt général en leur donnant des dimensions qui tiennent compte et articulent les différents territoires pertinents que sont les régions, les Etats, les espaces régionaux tels l'Europe, le monde.

En conclusion, la réalisation d'un bilan complet des politiques de privatisation / déréglementation est à la fois urgente et constitutive d'une bataille de réappropriation sociale. Urgente, car les échecs actuels et ceux qui sont hélas prévisibles ont des conséquences dramatiques pour les populations. Mais urgente aussi, car même en difficulté, les libéraux n'ont pas désarmé. Avec le nouveau cycle de négociations de l'AGCS qui précise dans son article 19 « l'obligation pour les parties signataires d'engager des (...) négociations successives (...) en vue d'élever progressivement le niveau de libéralisation » l'ouverture d'une deuxième phase de privatisations est en débat avec comme nouvelle cible la santé et l'éducation.

Ce bilan est constitutif de la bataille contre les privatisations qui prend de l'ampleur, comme il est aussi constitutif de la construction de propositions alternatives. Une expression populaire ne nous rappelle-telle pas qu'« il n'y a pas de bons remèdes sans bon diagnostic » ? ■

1. In « Recent Privatisation trends in OCDE countries », OCDE, juillet 2002.
2. Loi du 2 juillet 1986 qui prévoit le transfert au privé de 28 groupes et sous-groupes publics et Loi du 19 juillet 1993 qui en ajoute 13. Au total, ce sont 2000 entreprises qui sont sorties du giron de l'Etat entre 1986 et 2000.
3. Source INSEE Première juillet 2002.
4. Article 19 de l'AGCS.
5. Voir par exemple F.A.Hayek, Milton Friedman...
6. La phrase dont raffole les ultra libéraux est extraite d'Adam Smith dans « la richesse des nations » : « l'individu tout en ne cherchant que son intérêt personnel travaille souvent pour l'intérêt de la société ».
7. « La théorie de la capture » souligne que les pertes d'efficience enregistrées par les entreprises publiques disposant d'un monopole sont liées à la capacité des dirigeants et/ou des salariés à s'opposer ou à limiter toute concurrence effective et donc à suivre des motivations propres qui ne reflètent pas l'intérêt général.
8. A l'inverse, les mécanismes de contrôle par les actionnaires (ou les banques) sont supposés plus performants parce que plus concernés que ceux des Ministères de tutelle.
9. J. Stiglitz, prix Nobel d'économie 2000 et ancien chef économiste de la Banque Mondiale en fait la démonstration éclatante dans son livre « La grande désillusion ».
10. La Corée du Sud quoique première nation mondiale pour le montant des privatisations en 2001 n'a pas vu pour autant sa situation s'améliorer.
11. Etude réalisée en 2000 par le cabinet ECOTEC Research and consulting Ltd et dont les conclusions sont reprises dans la communication de la Commission européenne en vue de l'achèvement du marché intérieur de l'énergie (février 2001, page 27).
12. National Utility Services, consultant en énergie, étude 2002.